



Ottawa, le 16 mai 2014

Bonjour à tous et à toutes,

Cette année, notre assemblée générale annuelle se déroulera pour la deuxième année consécutive en visioconférence. Elle aura lieu le **11 juin 2014 de 12 h à 14 h** (HAE : heure avancée de l'Est). Le RESDAC a mandaté le service d'appui et d'apprentissage de l'Université d'Ottawa pour nous connecter à toutes les salles de visioconférence dans les différentes provinces et territoires à la date et l'heure citée.

Ce document vous précise les modalités qui vous permettront d'inscrire votre délégation provinciale pour y participer, dans le cadre des paramètres fixés par le RESDAC.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous voudrez bien apporter à ce document. Si vous avez des questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter Sérivanh Phonekèo au 613-749-5333, poste 243, ou encore à lui écrire à adjoinedtg@resdac.net.

Merci et au plaisir,

Le directeur général
Normand Lévesque

1. Lieu et heure de la réunion suivant les provinces et territoires

Date : <u>le mercredi 11 juin 2014</u>		
Organisme, heure de réunion	Lieu de la vidéo-conférence	Personne-ressource
FFTNL 13 h 30 à 15 h 30	Conseil scolaire de TNL au 65 Ridge Rd #212, St John's	Roxanne Leduc, projets@fftnl.ca
Collège Acadie Î.-P.-É. 13 h à 15 h	Salle de vidéoconférence du Collège Acadie de l'Î.P.É. au 48, chemin Mill, Wellington	Noëlla Richard noella.richard@collegeacadieipe.ca
ÉAN-É 13 h à 15 h	Université Sainte-Anne sur 3 Campus : La Pointe, Tusket et Petit-de-Grat	Darren Blinn, darren.blinn@usainteanne.ca
CODACNB 13 h à 15 h	Université de Moncton, salle U253 au Campus de Shippagan, au 725 rue du collège - porte 2, Bathurst	Yvette Duguay, Yvette.Duguay@umoncton.ca tél. : 506-336-3400 poste 3451
COFA midi à 14 h	LPR 273, Salle de vidéoconférence de l'université d'Ottawa, Ottawa	Service d'appui à l'enseignement et à l'apprentissage, tél. 613-562-5282
Pluri-elles 11 h à 13 h	Salle 1613 au pavillon Marcel-A-Desautels de l'Université de Saint-Boniface, 200, av. de la Cathédrale, Winnipeg	Ronald Dauchot rdauchot@usbiniface.ca tél. 204-237-1818, poste 384
Collège Mathieu 10 h à midi	Collège Mathieu, campus Régina au 1440, 9e Avenue Nord	Khalid Ouaziz kouaziz@cefsk.ca
Éducacentre 9 h à 11 h	Chorus Call au 1055 West Georgia à Vancouver	Rita Benkhalti tél. 604-638-5303 rbenkhalti@choruscall.com
AFY 9 h à 11 h	Salle 225 à l'AFY, 302, rue Strickland, Whitehorse	Patricia Brennan, pbrennan@afy.yk.ca tél. 867-668-2663 poste 320
FFT 10 h à midi	Salle de ARDICOM 2 ^e étage de l'immeuble NWT Communications au 5120, 49 Street, Yellowknife	Carol Wrigglesworth tél.: 867-669-0035 cellulaire: 867-445-1650



2. Coût, nombre de personnes par délégation et inscription

Renouvellement d'adhésion comme membre du RESDAC	<ul style="list-style-type: none"> • Avant le 6 juin 2014, chaque organisme membre du RESDAC doit renouveler son adhésion. • Pour ce faire, vous devez faire parvenir un chèque au montant de cent dollars (100\$) libellé au nom du RESDAC, à l'adresse postale: 235, chemin Montréal Ottawa (ON), K1L 6C7
Nombre de personnes par délégation	<p>Votre délégation sera composée d'un nombre de:</p> <p>Organisme membre non accrédité:</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 délégués • De ce nombre, obligatoirement, 1 délégué est une personne apprenante. <p>Organisme membre accrédité:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à un maximum de 6 délégués <ul style="list-style-type: none"> ➢ soit un délégué par secteur tel que défini à l'article 1.4 des statuts et règlements et reconnu au moment de l'accréditation ➢ plus un délégué-apprenant tel que défini à l'article 1.7 des statuts et règlements.
Inscription de la délégation	<p>Quand?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Du 20 mai au 30 mai: pour les délégations des organismes membres <p>Où?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur le site du RESDAC, à la page de l'AGA

3. Remboursement des dépenses de voyage et de déplacement pour l'AGA

Le RESDAC rembourse les délégués inscrits à l'AGA 2014 selon les directives en vigueur dans sa politique.

L'organisation et la tenue de l'AGA 2014 par visioconférence signifient un événement décentralisé en 10 sites différents à travers le pays. Il est encore difficile d'évaluer, avec exactitude, les coûts relatifs au transport et à l'hébergement des délégués.

Nous proposons donc de faire le point avec nos organismes membres dès que les inscriptions seront complétées, probablement dans la semaine du 26 mai.

4. Renseignements généraux

<p>Remboursement des dépenses</p> <p>DÉLÉGUÉS</p>	<p>Le RESDAC rembourse les dépenses encourues par les délégués selon les directives et modalités en vigueur et décrites à l'endos du formulaire de demande de remboursement.</p> <p>NB le formulaire sera mis en ligne à la page de l'AGA 2014</p> <p>Adresse postale pour faire parvenir la réclamation de dépense :</p> <p>Au RESDAC 235, chemin Montréal Ottawa (ON) K1L 6C7</p>
<p>Remboursement des dépenses</p> <p>POUR L'ORGANISATION</p>	<p>Les coûts de la visioconférence sont assumés par le RESDAC. Le RESDAC rembourse également les dépenses encourues par l'organisme membre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Location de salle • Pause • Repas (si nécessaire)